

Directeurs médicaux des Nations Unies

Plan de réduction des risques liés à la maladie à virus Ebola (MVE) pour le personnel de l'ONU

Mise à jour en août 2021

- Les recommandations suivantes en matière de santé au travail sont fournies par les directeurs médicaux de l'ONU à toutes les organisations et au personnel de l'ONU afin de réduire le risque que le personnel de l'ONU contracte la maladie à virus Ebola (MVE) dans les pays/zones où il y a des cas/foyers de MVE.
- La MVE a une période d'incubation de 2 à 21 jours. Elle se transmet par contact direct avec un animal infecté (chauve-souris ou primate non humain) ou par le sang et les fluides corporels d'une personne malade ou morte infectée par le virus Ebola.
- Ces recommandations doivent être appliquées à l'ensemble du personnel des Nations unies qui se rend ou réside dans des pays/régions où se trouvent des cas/foyers de MVE.
- Si ceci est la copie imprimée (format papier) du document, veuillez consulter le [site https://policy.un.org/sites/policy.un.org/files/pp_files/ebola](https://policy.un.org/sites/policy.un.org/files/pp_files/ebola) sur le portail en ligne pour obtenir la dernière version.
- Veuillez contacter dos-dhmosh-public-health@un.org si vous avez des questions sur ce document.

Catégories de risques

Recommandations des directeurs médicaux des Nations Unies

1 Personnel de l'ONU voyageant ou résidant dans des pays/zones où sévit une épidémie de la MVE.

- Assurez-vous d'avoir les connaissances de base sur la MVE, son mode de transmission et les moyens de vous protéger grâce à : le cours général de l'OMS sur la MVE à l'adresse <https://openwho.org/courses/ebola-introduction>.

- Assurez-vous de **connaître et d'appliquer les mesures de précaution suivantes concernant la MVE.**

- Évitez tout contact avec le sang ou les fluides corporels d'autres personnes.
- Évitez les rituels funéraires ou d'enterrement qui nécessitent de manipuler un cadavre.
- Ne manipulez pas les objets qui peuvent avoir été en contact avec le sang ou les fluides corporels d'une personne infectée (par exemple, les vêtements, la literie, les aiguilles et le matériel médical).
- Évitez tout contact avec des animaux ou de la viande de brousse crue.
- Lavez-vous souvent les mains ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool, et évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Évitez les visites en milieu hospitalier, les funérailles ou la visite d'une personne malade et fiévreuse. Mais si ces activités sont nécessaires, suivez strictement tous les conseils de prévention des infections et évitez tout contact direct avec le patient ou les objets.
- Suivez les pratiques de distanciation physique recommandées pour la région dans laquelle vous vous trouvez (par exemple, évitez les poignées de main, les baisers en guise de salutations, les marchés bondés, etc.)

-Les mesures générales suivantes doivent également être suivies :

- Respectez les mesures de prophylaxie et de prévention du paludisme (DEET, moustiquaire, etc.) recommandées par votre médecin des Nations Unies.
 - Assurez-vous d'avoir reçu tous les vaccins standard recommandés avant le voyage (notamment contre la coqueluche, la rougeole, la typhoïde, le DTC, l'hépatite AB) et ceux qui dépendent de la destination (fièvre jaune, méningite). Vous trouverez [ici](#) des informations sur les vaccins et la prophylaxie recommandés par l'UNMD.
 - Connaître les coordonnées des services médicaux locaux/des Nations unies ou de la personne à contacter pour obtenir des soins de santé si le besoin s'en fait sentir pendant votre séjour dans le pays/la zone touchée par la MVE.
-

1 Personnel des Nations Unies voyageant ou résidant dans des pays/zones où sévit une épidémie de la MVE (suite)

Pendant que vous résidez dans un pays ou une région où sévit une épidémie de la MVE, ou après votre voyage dans ce pays :

- Faites attention à votre santé pendant le voyage/la résidence et aussi pendant 21 jours après avoir quitté la région. *(Les symptômes à surveiller sont les suivants : fièvre, maux de tête, courbatures, maux de gorge, faiblesse, diarrhée, vomissements, douleurs d'estomac, éruptions cutanées, yeux rouges, saignements internes et externes.)*
- Consultez **immédiatement** un médecin **par téléphone** si vous avez voyagé ou séjourné dans les zones touchées, si vous avez été exposé à des fluides corporels et si vous présentez l'un des symptômes ci-dessus. Informez le médecin de votre récent voyage et de vos symptômes par téléphone avant de vous rendre à son cabinet ou aux urgences.

2 Personnel de l'ONU ayant été exposé à du sang ou des fluides corporels infectés par la MVE (c'est-à-dire les contacts)

- Si vous pensez avoir été exposé à la MVE, vous devez immédiatement nettoyer la peau ? (ou le corps) avec du savon et de l'eau ou, dans le cas d'une exposition des muqueuses, avec de l'eau, et demander immédiatement conseil par téléphone à votre médecin, au médecin des Nations Unies ou aux services médicaux de votre organisation pour évaluer votre risque personnel et la nécessité d'une prise en charge supplémentaire.
- La surveillance post-incident aura lieu pendant 21 jours et comprendra un contrôle quotidien de la température.
- La prise en charge supplémentaire peut inclure des médicaments de prophylaxie post-exposition et/ou une vaccination contre la MVE (<https://www.who.int/ebola/drc-2018/technical-issues-to-consider-for-ebola-pep.pdf>). Au milieu d'une épidémie où une protection immédiate est nécessaire, les agents de santé et le bureau local de l'OMS pourraient éventuellement vous fournir de tels vaccins.
- Si une exposition à la MVE s'est produite, le personnel de l'ONU doit s'assurer d'être évalué pour toute autre exposition à un virus transmissible par le sang (VTS), y compris le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C, et recevoir une prophylaxie et/ou des conseils et un suivi, le cas échéant.
- Les personnes ayant subi une telle exposition doivent également surveiller quotidiennement les symptômes de la MVE pendant 21 jours à compter du dernier jour d'exposition. Elles doivent également recevoir des conseils sur les mesures appropriées qu'elles peuvent prendre pour se protéger et protéger leur famille contre la MVE si elles venaient à être infectées.
- Ne voyagez pas avant d'avoir reçu le feu vert des autorités sanitaires.

3 Personnel de santé de l'ONU désigné pour prendre en charge cliniquement les patients suspects/confirmés de la MVE ou leurs échantillons de laboratoire.

- Lorsqu'ils s'occupent d'un patient, quels que soient les signes et les symptômes, les travailleurs de la santé de l'ONU doivent toujours appliquer les précautions standard (https://www.who.int/docs/default-source/documents/health-topics/standard-precautions-in-health-care.pdf?sfvrsn=7c453df0_2). Cela inclut l'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire, l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI), des pratiques d'injection sûres et des pratiques d'enterrement sûres.
- Les travailleurs de la santé doivent être formés au diagnostic clinique et à la gestion de la MVE, ainsi qu'à l'utilisation des EPI. La prise en charge des patients atteints de la MVE doit se faire dans une zone dédiée (comme un centre de traitement Ebola) par des professionnels qualifiés et formés au traitement de la MVE. Les documents suivants sont des ressources potentielles de la formation :
 - Cours de l'OMS pour les cliniciens EVD : <https://openwho.org/courses/ebola-clinical-management>, et
 - Matériel de l'OMS sur la façon d'enfiler et d'enlever les EPI (<https://www.who.int/csr/resources/publications/ebola/ppe-steps/en/>.)
- Les travailleurs de la santé prenant en charge des patients suspects/confirmés atteints de la MVE doivent appliquer les mesures de contrôle de l'infection appropriées pour éviter tout contact avec le sang, les fluides corporels et les surfaces/matériaux contaminés du patient. Les principales mesures de contrôle de l'infection par la MVE dans les établissements de soins de santé sont disponibles [ici](#).
- Il est recommandé que les agents de santé impliqués dans la gestion de la MVE soient vaccinés contre la MVE.
- Les agents de santé doivent utiliser strictement l'EPI décrit dans les documents de l'OMS ci-dessus, c'est-à-dire des gants, une blouse imperméable à manches longues, des bottes/chaussures à bout fermé avec surchaussures, un masque et des lunettes de protection contre les éclaboussures lors de la prise en charge de patients suspects/confirmés. Le personnel de l'ONU ne s'occupera pas régulièrement des patients atteints de la MVE, mais il doit être attentif à l'identification précoce et au transfert de ces patients vers des CTE où ils pourront être correctement suivis et où ils auront accès à des médicaments, y compris des produits thérapeutiques spécifiques à la MVE.
- Les travailleurs de la santé de tous les lieux d'affectation devraient maintenir un indice élevé de suspicion de la MVE chez les patients fébriles revenant des zones d'éclosion de la MVE, en particulier s'ils ont visité des hôpitaux dans les zones d'éclosion de la MVE. Tous les établissements de santé des Nations Unies devraient avoir des protocoles en place pour recevoir un patient suspect de la MVE. Dans les lieux d'affectation touchés par la MVE, un numéro de téléphone d'urgence pour le personnel en cas de suspicion de la MVE devrait être établi et activement communiqué au personnel.
- Les travailleurs de la santé qui voient un patient suspecté d'être atteint de la MVE devraient immédiatement isoler le patient et contacter les points focaux locaux et nationaux de la maladie pour obtenir des conseils et organiser des tests de laboratoire.
- Pour les travailleurs de laboratoire, les spécimens de laboratoire peuvent être dangereux et doivent être manipulés avec une extrême précaution. Les échantillons prélevés sur les humains et les animaux dans le cadre de l'enquête sur la MVE doivent être manipulés seulement par du personnel qualifié et traités dans un laboratoire convenablement équipé dans des conditions de confinement biologique maximal.

-
- Les travailleurs de la santé devraient également être en mesure de recommander la manière de procéder à un enterrement sûr et digne, y compris les considérations relatives à la prévention des infections. Veuillez consulter le [site https://www.who.int/publications/i/item/how-to-conduct-safe-and-dignified-burial-of-a-patient-who-has-died-from-suspected-or-confirmed-ebola-virus-disease](https://www.who.int/publications/i/item/how-to-conduct-safe-and-dignified-burial-of-a-patient-who-has-died-from-suspected-or-confirmed-ebola-virus-disease) pour plus d'informations.
-

4 Tout personnel de l'ONU impliqué dans le nettoyage de l'environnement, l'élimination des déchets et de la literie.

- Évaluer le risque et utiliser les mesures de précaution appropriées conformément aux directives nationales, car on peut contracter la MVE en manipulant des déchets cliniques et en nettoyant du matériel souillé.
 - Lorsqu'il nettoie les fluides corporels d'une personne infectée, le personnel de nettoyage doit porter l'EPI approprié, c'est-à-dire des gants résistants/en caoutchouc, une blouse imperméable à manches longues, des bottes/chaussures à bout fermé avec couvre-chaussures, un masque et des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.
 - Toutes les surfaces contaminées doivent être nettoyées dès que possible avec de l'eau propre et un détergent, puis avec un désinfectant hospitalier standard (par exemple, une solution de chlore fort à 0,5 %).
 - Le linge souillé doit être placé dans des sacs ou des seaux étanches et clairement étiquetés, puis transporté à la blanchisserie. Les excréments solides (c'est-à-dire les fèces ou les vomissures) doivent être lavés avec du détergent et de l'eau, rincés puis trempés dans du chlore à 0,05 % pendant environ 30 minutes.
 - Pour des directives complètes sur le nettoyage environnemental, la gestion du linge et la gestion des déchets, voir le module de nettoyage et de gestion des déchets sur <https://openwho.org/courses/ebola-clinical-management>.
-

Références :

- Page web de l'OMS sur Ebola : <http://www.who.int/ebola/en/>
- Page web de l'ONU sur Ebola destinée au personnel : <https://hr.un.org/page/ebola>